

Gland, le 13 octobre 2023

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 12 octobre 2023**

Présidence : M. Sébastien Bertherin

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 48 relatif à l'acquisition de locaux commerciaux, sis Allée Waldo 2 à Gland, destinés à la location par l'Association le Colibri pour l'exploitation d'une UAPE;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit d'investissement de CHF 1'110'000.- et d'autoriser la Municipalité à faire l'acquisition des locaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'110'000.-.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président

S. Bertherin

Sébastien Bertherin



La secrétaire :

Karine Teixeira Ferreira

Karine Teixeira Ferreira